



Ville d'Esch-sur-Alzette.

## Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:

26.11.2014

Date de la convocation des conseillers :

26.11.2014

point de l'ordre du jour no:

3C12

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 5 décembre 2014

**Présents :** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Huss, Biltgen, Kersch, conseillers  
Espen, secrétaire général

**Absents :** Hildgen, conseiller

## Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Planification territoriale Wifi Phase 2  
(Art.4/453/211000/15025)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 7.000,00 €;

Considérant qu'afin de mieux pouvoir gérer les nécessités locales lors de la planification d'un chantier, il s'avère nécessaire de mettre à point un concept de développement du réseau Wifi global sur toute la ville, et de savoir en amont de la mise en œuvre où on mettra quel équipement et où il faudra prévoir des terrassements pour les fibres de raccordement;

Considérant que notre fournisseur en équipement Wifi sera à même de nous présenter une planification territoriale extensive du réseau Wifi sur toute la ville;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve**  
**par 15 voix oui, 1 voix non et 2 abstentions**

le devis de 7.000,00 € concernant la planification territoriale Wifi Phase 2.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2014  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre

Date qu'en tête